

### Pôle Ruminants-Porcs

Pr. H. Guyot  
Pr. F. Rollin  
Dr. M. Laitat  
Dr C. Bayrou

Dr H. Casalta  
Dr E. Dedecker  
Dr J. Eppe  
Dr V. Frisée  
Dr F. Popovic-sindberg  
Dr C. Seys  
Dr M. Stipulanti  
Dr J. Versyp

Liège, le 18/12/2023

### MASTER DE SPECIALISATION EN SCIENCES VETERINAIRES : INTERNAT CLINIQUE, OPTION RUMINANTS Année Académique 2024-2025

L'objectif de l'internat est de permettre aux médecins vétérinaires, diplômés depuis moins de 5 ans, d'approfondir leurs compétences cliniques et d'acquérir une expérience pratique en fréquentant pendant une année l'ensemble des cliniques liées aux ruminants. Cette formation d'une année est **reconnue** et **validée** par l'**European College of Bovine Health Management** : [www.ecbhm.org](http://www.ecbhm.org) et permet en outre au candidat de s'inscrire au programme de résidence en vue de l'obtention du diplôme de spécialiste (dipl. ECBHM). Le programme comprend des formations pratiques et théoriques dans les domaines cliniques et paracliniques relatifs aux ruminants encadré par 3 spécialistes en gestion de la santé bovine (dipl. ECBHM). Il comprend également la rédaction d'un mémoire.

La formation est sanctionnée par un diplôme de **Master de Spécialisation en Sciences Vétérinaires : internat clinique**.

Le programme synthétique de la formation est le suivant :

**1. Formations cliniques :**

- Clinique des cas individuels (avec prestation de gardes) : 24 semaines
- Clinique de médecine des troupeaux et ambulatoire : 22 semaines

**2. Autopsies** : 2 semaines

**3. Congés** : 4 semaines

**NOMBRE DE POSTES : 4**

**DEBUT OFFICIEL DU MASTER : 01 Septembre 2024**

**LOGEMENT** : fourni sur place

L'étudiant interne reçoit un salaire mensuel de  $\pm 650\text{€}$  net par mois (contrat de travail nécessitant le droit de travailler au sein de l'Union Européenne) mais il est tenu de s'inscrire à l'Université de Liège et doit pour cela payer des droits d'inscription ( $\pm 600\text{€}$ ).

**CONDITIONS D'ADMISSION :**

- **diplôme européen** de docteur en médecine vétérinaire **reconnu** par l'**Ordre des Médecins Vétérinaires en Belgique** ([www.ordre-veterinaires.be](http://www.ordre-veterinaires.be)) ;

- être ressortissant européen ;

- bonne connaissance du français écrit et parlé.

**Les candidatures sont à déposer au plus tard pour le 15 mai 2024.** Vous pouvez envoyer votre candidature à Madame Nadine FIS ([nadine.fis@uliege.be](mailto:nadine.fis@uliege.be)) sous la forme suivante :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- une lettre de recommandation (pour les candidats diplômés hors ULg).

Les candidatures seront d'abord évaluées sur base du CV. Une **interview** sera ensuite programmée, le **21 mai 2024**. Les candidats présélectionnés seront avertis personnellement de l'heure de l'interview. L'acceptation à l'internat se fait sous réserve des conditions précitées et notamment l'acquisition du diplôme vétérinaire.

*Pour toutes questions éventuelles, veuillez vous adresser au Président de Département, responsable de l'Internat Ruminants : Pr Hugues Guyot ([hugues.guyot@uliege.be](mailto:hugues.guyot@uliege.be))*

**DEPARTEMENT CLINIQUE DES ANIMAUX DE PRODUCTION**

Quartier Vallée, 2 – Avenue de Cureghem, 7D – Bat.B42 – 4000 Sart-Tilman LIEGE, Belgique

tel: 00(32) 4-366-40-20– fax: 00 (32) 4-366-40-24

<http://www.cvu.ulg.ac.be/>